

**REPUBLIQUE GABONAISE**  
**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT**

-----  
**COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE**

-----  
**SECRETARIAT PERMANENT**

**PROJET PDIL 2**

-----  
**Bird 85640**

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/02-2017/CNT/PDIL2**

**RECRUTEMENT D'UN MAITRE D'ŒUVRE SOCIAL (MOS) POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES ACTIVITES SOCIALES DU PLAN D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DE QUARTIER (PACQ)-BALISE (PORT GENTIL).**

Le Gouvernement gabonais finance avec l'appui de la Banque Mondiale plusieurs projets de développement à savoir : le Projet Central African Backbone (CAB4) ; le Projet Accès aux Services de Base en Milieu Rural et Renforcement des Capacités, le Projet de Développement des Infrastructures Locales, phase 2 (PDIL 2), le Projet eGabon et le Projet de Développement de la Statistique au Gabon.

Dans le cadre ce projet PDIL 2, la Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (CN-TIPPEE) se propose de s'attacher les services de Maîtres d'Œuvre Sociaux (MOS), consultants individuels, pour l'appuyer dans la mise en œuvre et le suivi des actions de maîtrise d'œuvre sociale dans les Plans d'Aménagement Concerté du Quartier (PACQ) et autres zones d'intervention du PDIL 2 (ZIP) dans les villes concernées.

Les services du consultant seront financés dans le cadre du fonds du Prêt PDIL-II.

**MISSIONS DU CONSULTANT**

Spécifiquement, le Maître d'œuvre Social aura entre autres à :

- mener des actions d'information de sensibilisation éducation et communication continues avant, pendant et après les travaux de construction de voiries et de microprojets notamment sur ;
  - la nature, la durée, l'ampleur des travaux et les opérations prévues de façon à éviter les perturbations et les désagréments liés à l'exécution des travaux ;
  - l'importance de l'implication des populations, de leur participation et de leur adhésion dans la réussite des travaux
- tenir un contact permanent avec les Autorités Locales ;
- informer les autorités locales et les populations bénéficiaires de l'avancement des travaux et discuter avec elles de certaines difficultés pouvant se poser et pouvant nécessiter leurs interventions ;
- informer de façon continue la CN-TIPPEE sur l'avancement des travaux de construction et sur les difficultés rencontrées ;
- s'assurer de la participation des femmes et des jeunes dans les activités communautaires
- s'assurer que le processus pour déterminer les investissements prioritaires de la sous-composante 1.2 sont menées au moyen d'approches genre en lien avec les conditions locales ; et
- jouer un rôle central dans la collecte et le suivi des données désagrégées selon le genre parmi les bénéficiaires du projet
- participer au processus de sélection des PME du BTP pour les travaux d'équipements hors voirie (la présidence de la Commission d'attribution des marchés en l'absence du Secrétariat Permanent sera assurée par le responsable de la CTM assisté du MOS) ;
- assister les populations avec l'appui du Cadre de Concertation Locale (CCL) et du Comité de Développement de Quartier (CDQ) dans la validation des projets d'investissements identifiés dans les PACQ.
- participer aux réunions techniques de chantier et à celles du Cadre de Concertation Locale ;
- s'assurer de la prise en compte des préoccupations des populations riveraines dans la phase de réalisation des travaux ;
- faciliter, autant que nécessaire, la CN-TIPPEE, les PME et les Missions de contrôles dans leurs interventions au niveau des travaux des voiries dans les PACQ ou dans la ville pour ce qui relève des travaux du Programme d'Investissements Prioritaires;
- assurer la facilitation dans les rapports entre l'Entreprise, le Bureau de contrôle, le maître d'œuvre technique (MOT) et les populations locales et les assister dans la résolution de tous problèmes qui pourraient survenir durant la réalisation des travaux d'infrastructures hors voiries ;
- Contribuer à la collecte des données relatives aux indicateurs du projet notamment les indicateurs environnementaux et sociaux sur la base des documents qui lui seront fournis par les Responsables des Sauvegardes du projet ;
- s'assurer que l'Entreprise, le Bureau de contrôle et/ou le maître d'œuvre technique (MOT) ont mis en place un mécanisme pour la collecte des données nécessaires au renseignement des indicateurs sociaux et environnementaux, notamment celles relatives aux emplois créés (la liste des indicateurs à renseigner sera fournie au Consultant) ;
- veiller à ce que l'Entreprise, le Bureau de contrôle et/ou le maître d'œuvre technique (MOT) respectent les mesures en matière d'hygiène et de sécurité tel que

prévu dans leur plan respectif PHSE ;

- veiller au strict respect du Plan de Réinstallation des populations et au Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) élaborés dans le cadre du projet ;

**QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES**

- La mission nécessite l'intervention d'un professionnel ayant au minimum une licence en sciences sociales, Sociologie, psychologie, communication sociale, développement social, aménagement urbain ou formations connexes;

- La mission nécessite l'intervention d'un professionnel ayant déjà réalisé ce type de mission ou ayant une expérience dans l'information, l'éducation, la sensibilisation et l'encadrement des communautés bénéficiaires, ainsi que des connaissances dans le suivi des microprojets avec ces communautés.

**NB : Les Candidatures féminines sont fortement encouragées.**

Les Consultants Individuels éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- CV certifié par le candidat, daté et signé (Présentation du candidat domaine d'expertise, Expérience générale du candidat durant les dernières années ; Références récentes et pertinence en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;
- Des photocopies légalisées des diplômes et Certificat de Travail, les originaux seront présentés lors de l'interview ;

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant Individuel sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection de Consultants Individuels (CI) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011 révisées en 2014", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 05 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org) et [vgarandeau@cntippee.org](mailto:vgarandeau@cntippee.org)

Les plis porteront la mention suivante « **RECRUTEMENT D'UN MAITRE D'ŒUVRE SOCIAL (MOS) POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES ACTIVITES SOCIALES DU PLAN D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DE QUARTIER (PACQ)-BALISE (PORT GENTIL)** ».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante :

**Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE**

**Adresse : Haut de Gué-Gué à 50 mètres avant le Lycée AWASSI**

**B.P. : 22 Libreville - GABON**

**E-mail : [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org)**

**Tel : + 241 01 76 39 11 / + 241 01 76 39 11 / +241 05 19 04 03 et doivent parvenir au plus tard le 16 Février 2017 à 12h00 (heure locale GMT + 1).**